

**Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;**  
**Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;**

Attendu que l'église se caractérise comme suit :

L'église paroissiale (GEN) de Bech-Kleinmacher a été érigée en 1858 d'après les plans de Charles Arendt (OAI) (1825-1910)<sup>1</sup> au plein milieu du village entre les sections de Bech et Kleinmacher, devenant ainsi une paroisse indépendante et le symbole de l'unité de la localité de Bech-Kleinmacher. Auparavant les deux sections cadastrales du village possédaient chacune leur chapelle : chapelle St. Hubertus depuis 1570 à Bech et chapelle St. Nicolas à Kleinmacher depuis 1664. Ces chapelles étaient dépendantes de la paroisse de Remich (SOC). L'église est dédiée à St. Hubertus et à St. Rochus. Vu le manque de moyen financier, il a été décidé d'esquisser un plan d'église plutôt simple avec un plafond plat divisé par des consoles (poutres) en champs symétriques ; une voûte en bois et plâtre aurait été trop onéreuse.<sup>2</sup> Pour pouvoir mener à bien le projet de construction de l'église, quelques immeubles ont été vendus comme les deux anciennes chapelles et l'ancienne école<sup>3</sup>. Les plans extérieurs de l'église montrent un agrandissement progressif de la sacristie. La sacristie originale a été créée peu de temps après 1863 et était composée d'une seule salle. L'élévation du premier étage et la prolongation par un bâtiment latéral datent de 1890. Le dernier agrandissement en date remonte à 1958<sup>4</sup>. En 1904, le curé a fondé une association pour récolter des fonds destinés aux restaurations et à l'agrandissement de l'église. L'objectif était de construire les chapelles latérales sous forme de tours de part et d'autre du porche d'entrée, de réaliser une voûte en tuf et d'acheter 3 cloches.<sup>5</sup> Le projet ne pu être réalisé à cette époque faute de budget. Ce n'est qu'en 1922 que les travaux de réalisation de la voûte ainsi que la construction des 2 tours (une cage d'escalier à gauche et une chapelle à droite) purent enfin être entrepris.<sup>6</sup> En 1937, le peintre mosellan Joseph Sünner (AAI) (1894-1969)<sup>7</sup>, originaire de Bech-Kleinmacher, a réalisé les fresques dans le chœur qui représentent le travail journalier des gens du village (le travail de l'agriculteur et du vigneron fournit le pain et le vin qui deviennent le corps et le sang du christ) (LOC). Dans l'arc de triomphe, les fresques peintes par Sünner représentent des

---

<sup>1</sup> Charles Arendt fut architecte du district de Grevenmacher à partir de 1851 et ensuite architecte de l'Etat en 1862 in Collectif (sous la direction de LEYDER, Jean), *Centenaire*, Administration des bâtiments publics, Luxembourg, 2010, p.8

<sup>2</sup> KRIER, Adolphe, *Honnert Joer Poar Bech-Kleinmacher*, 1958, p.70.

<sup>3</sup> Idem, p.72-73.

<sup>4</sup> IDEM, P.80

<sup>5</sup> Idem p.73

<sup>6</sup> Idem, p.73

<sup>7</sup> Après avoir fait ses études à l'abbaye de Maredsous, il s'installe en 1917 à Düsseldorf comme artiste indépendant. Il exposera des peintures dans le pavillon luxembourgeois à l'exposition universelle de Bruxelles de 1935 auprès de Pierre Blanc, Mousset, Auguste Trémont. Il aura entre autres une exposition au Musée d'Art Moderne de Paris en 1937. Il est également l'auteur des fresques dans la cave coopérative de Wellenstein in *Wikipédia*.

anges qui apportent au christ trônant au milieu les récoltes de l'agriculteur et du vigneron. Les visages des personnages représentés sont des portraits de certains villageois de l'époque. En 1956, l'ensemble des fresques a été rafraîchi<sup>8</sup>. En 1947, les bancs d'église, l'autel, la balustrade et les autels latéraux ont été sous 1,50 mètre d'eau à cause de la grande crue de la Moselle en 1947. Le Maître-autel (qui avait été créé en 1860 par Johann Decker de Mondorf<sup>9</sup> (AAI), la balustrade d'origine en fonte et bois, l'Autel face au peuple et les autels latéraux (ces deux derniers provenant des anciennes chapelles) trop endommagés ont dû être remplacés en 1955 par des autels en marbre noir. Ils ont été réalisés par la marbrerie Jacques-Mart de Luxembourg (AAI). Le tabernacle d'un beau ciselé ainsi que la croix ont été fabriqués dans les Ateliers Calmus Frères de Bonnevoie (AAI). Ceux-ci ont également réalisé la nouvelle balustrade en fer forgé avec triples médaillons en bronze réduits à un médaillon aujourd'hui (voir photos). Les bancs de l'église et les confessionnaux ont été réalisés en 1863 par le menuisier Rausch de Bech (AAI) en bois de chêne et de peuplier d'après les plans de l'architecte Arendt<sup>10</sup>. Les bancs gorgés d'eau ont été remplacés par des chaises en 1955. En 1955, l'architecte Paul Dornseiffer<sup>11</sup> qui s'est occupé des travaux de restauration a fait placer un nouveau revêtement de sol en pierre calcaire de Solnhofnen (Bavière) dans la nef et en plaques de marbre dans le chœur. Ce dernier ayant également été avancé.<sup>12</sup> Les vitraux<sup>13</sup> : à la construction de l'église, les 12 vitraux originaux étaient en verre simple pour des raisons budgétaires déjà évoquées. Ils ont été remplacés en 1890 et 1891 par des vitraux en couleurs dont on ne connaît pas les auteurs. Les 5 statues proviennent de l'ancienne chapelle Saint-Hubert à Bech érigée en 1725 et sont une réalisation des ateliers bien connus de Nicolas GREEF d'Altwies (AAI), typique de la sculpture religieuse baroque. Elles représentent de haut en bas, St. Sébastien, St. Jean Népomucène, St. Hubert, St. Roch, St. Médare. Nicolas Greedd-Greisch aurait réalisé St. Roch, St. Sebastien, St. Jean Népomucène et St. Médare. Et l'atelier Greeff, peut-être J.B. Greeff aurait réalisé St. Hubert<sup>14</sup>. La tribune, quant à elle, a été construite après la construction de l'église en 1891<sup>15</sup>. L'orgue, fabriqué dans la manufacture Haupt à Lintgen (AAI) a été installé sur la tribune en 1936. Les 2 cloches d'origine (1858) provenaient du marchand Küntgen-Fox de Luxembourg. La plus grande (ton LA) a eu une fissure et le curé a décidé d'en acheter trois nouvelles en 1949 ; celles-ci proviennent de la firme Herman Rüetschi de Aarau en Suisse<sup>16</sup> : ton FA dédiée au Christ, ton LA dédiée à St. Aloisius et ton SI dédiée à St. Hubert. Sur la cloche « Hubertus », les ornements et reliefs représentant St. Hubert agenouillé dans un médaillon ovale, sont d'une haute qualité artistique qui en fait un joyau.<sup>17</sup> (AAI). Ces trois cloches viennent donc renforcées la première plus petite (ton RE) de 1858. Le cimetière, construit à la même époque que l'église, se situe à l'arrière à flanc des coteaux de vignes. Quelques années plus tard, entre 1874 et 1875, un presbytère et une école primaire ont été ajoutés de part et d'autres de l'église. Cet ensemble forme depuis le centre culturel (n°48 à droite de

---

<sup>8</sup> Idem, p.74

<sup>9</sup> Ibid

<sup>10</sup> Idem p.75

<sup>11</sup> Paul Dornseiffer in Collectif (sous la direction de LEYDER, Jean), *Centenaire*, Administration des bâtiments publics, Luxembourg, 2010, p.8

<sup>12</sup> Idem, p.74

<sup>13</sup> Glasmalerei. Lexikon der Glasmalerei im Großherzogtum Luxemburg, Ministère de la Culture, Luxembourg, 2010.

<sup>14</sup> WALIN, Théophile, THILL-BECKIUS, Lily et Norbert, Greeff. Un atelier luxembourgeois de sculpture au 18<sup>ème</sup> siècle, 1992, Ministère des Affaires culturelles, Saint-Paul, Luxembourg. R.M. Staud und J. Reuter: Die Kirchlichen Denkmäler des Dekanats Remich, Hémecht 138/2 + Brochure 100 joar Poar Bech-Macher 1958

<sup>15</sup> Idem, p.77

<sup>16</sup> Idem, p.78

<sup>17</sup> REIFF, Ferdy, *Glockenklänge der Heimat, historische Inventarisierung aller in Luxemburg erhaltenen Glocken seit 1240*, band 1, Ministère de la Culture, Publications Nationales, Luxembourg, p.132

l'église) et religieux de la localité. Le bâtiment par son intérieur harmonieux, ses fresques peintes de Sünnen, ses vitraux d'art d'une belle qualité d'expression et ses statues des sculpteurs Greeff constituent dans son ensemble un ouvrage d'art digne de protection. De plus, l'implantation du site dans cette vallée viticole typique en fait un élément relevant en termes d'histoire locale et de typicité du paysage que le musée A. Possen folklorique et viticole, établi dans une vieille demeure restaurée du 17<sup>ème</sup> siècle à proximité de l'église, ne fait que confirmer. (TLP / LOC).

(GEN) genre (OAI) œuvre d'architecte ou d'ingénieur (SOC) histoire sociale (LOC) histoire locale (TLP) typicité du lieu ou du paysage, (AAI) histoire de l'architecture, de l'art et de l'ingénierie

**La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'église St-Hubert à Bech-Kleinmacher (no cadastral 181/3929).**

John Voncken, Michel Pauly, Marc Schoellen, Matthias Paulke, Christine Muller, Sala Makumbundu, Claude Schuman, Nico Steinmetz, Anne Greiveldinger, Jean Leyder.

Luxembourg, le 17 juillet 2019